Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Secrétariat général **Délégation à la mobilité et aux carrières** **78, rue de Varenne** **75349 PARIS 07 SP** **0149554955**	**Note de mobilité** **SG/DMC/2016-113** **15/02/2016**

Date de mise en application : 07/02/2016
Diffusion : Tout public

Date limite de mise en œuvre : 06/03/2016
Cette instruction n'abroge aucune instruction.
Cette instruction ne modifie aucune instruction.
Nombre d'annexes : 1

Objet : Appel à candidatures pour l'emploi de directeur régional adjoint de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la région Bourgogne-Franche-Comté.

Destinataires d'exécution
DRAAF DAAF DDT(M) DD(CS)PP

Vacance d'un emploi de directeur régional adjoint

de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (Bourgogne-Franche-Comté)

(JO du 7 février 2016)

Un emploi de directeur régional adjoint, de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt pour la nouvelle région Bourgogne - Franche-Comté est déclaré susceptible d'être vacant. Sa résidence administrative est fixée à Dijon.

Placé sous l'autorité du directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt qu'il assiste, le directeur régional adjoint participe à la mise en œuvre des politiques du ministère chargé de l'agriculture. Il sera plus particulièrement en charge de l'animation du projet stratégique, de l'élaboration et du suivi des engagements de service avec les départements ainsi que de l'organisation des collèges des DDI. Il supervisera les politiques agricoles et le BOP 154, sera le référent IAA et dans ce cadre, suivra particulièrement l'agroécologie. La supervision des politiques de l'alimentation et le suivi du BOP 206 lui seront également confiés.

Les candidats doivent satisfaire aux conditions d'accès aux emplois de direction de l'administration territoriale de l'État régis par le décret du 31 mars 2009 modifié.

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de M. Vincent FAVRICHON (tél. : 03 80 39 30 13), directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la région Bourgogne - Franche-Comté, ou auprès de la délégation à la mobilité et aux carrières, secrétariat général du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt (tél. : 01 49 55 81 80).

Les dossiers de candidature, composés d'une lettre de motivation et d'un *curriculum* vitae, doivent être transmis, par la voie hiérarchique, dans un délai de trente jours à compter de la date de publication du présent avis au journal officiel de la République française, au ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, à l'attention de la Secrétaire générale, (délégation à la mobilité et aux carrières), 78 rue de Varenne 75349 Paris Cedex 07 SP.